

## **Fluindione : attention aux atteintes immuno-allergiques!**

Abderrahim DERRAJI - 2017-06-20 04:20:32 - Vu sur pharmacie.ma

Le Centre régional de pharmacovigilance de Lyon a mené une enquête afin de comparer le profil d'atteintes immuno-allergiques rapportées en France avec la fluindione versus warfarine et acénocoumarol. L'étude a confirmé que l'utilisation de la fluindione est plus fréquemment associée à la survenue d'atteintes immuno-allergiques, rares mais souvent sévères, en particulier, des atteintes rénales, hépatiques, hématologiques ou des atteintes cutanées à type de DRESS (association variable d'une éruption cutanée, d'une fièvre et d'une hyperéosinophilie).

Ces réactions immuno-allergiques surviennent habituellement au cours de 6 premiers mois de traitement. L'évolution de ces manifestations est généralement favorable après l'arrêt précoce du traitement et la mise en place d'une corticothérapie. Cependant, l'enquête montre aussi qu'une altération de la fonction rénale persiste chez certains patients notamment avec l'apparition d'une insuffisance rénale chronique ou l'aggravation d'une insuffisance rénale chronique préexistante. Ces séquelles sont généralement observées en cas de retard au diagnostic et d'arrêt tardif du traitement par la fluindione. Suite à cette étude, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM - France) invite les professionnels de santé à privilégier la prescription d'AVK de la famille des coumariniques lors d'une initiation de traitement par AVK et à être particulièrement attentifs à ce risque immuno-allergique au cours des 6 premiers mois d'un traitement par fluindione. Par contre et eu égard aux risques liés au changement de traitement, la poursuite du traitement par fluindione, chez les patients traités par cette molécule depuis plus de 6 mois et bien équilibrés, peut être privilégiée en fonction de l'analyse de risque réalisée par le praticien : risques liés au changement de thérapeutique par rapport aux risques propres à la fluindione.

[Pour en savoir plus : lien](#)